

COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAL
Mercredi 13 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le treize du mois de décembre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal,
USANNAZ Bernard, CLEYRAT Christian, MORIN Sébastien,

Excusé

Secrétaire BERTRAND Chantal,

URBANISME

Pierre GONTHIER expose les différents dossiers :

- **PELLICIER Raymond** : pose d'un panneau solaire démontable sur chalet d'alpage
- **MASVESY Sylvain** : pose d'un conduit de cheminée sur la façade de sa maison

Les élus ont émis un avis favorable pour ces deux dossiers.

LIMITATION DE VITESSE RD 86

Pierre GONTHIER évoque le problème de vitesse sur la RD 86 concernant la traversée du village et le tronçon Valezan / Picolard suite à un courrier reçu en mairie. Il donne la parole à Christian CLEYRAT :

- Tronçon Valezan /Picolard : De nombreuses personnes se promènent sur cette route où la vue est spectaculaire ; une aire de repos avec tables et bancs a été installée. Seulement aucun stationnement n'a été prévu pour les véhicules. Les personnes (famille avec poussette, personnes âgées, touristes) se garent, soit à Valezan, soit à Picolard et viennent à pied jusqu'à ce belvédère. Il indique la dangerosité du secteur lorsque les véhicules se croisent. Il demande s'il ne serait pas possible de réduire la vitesse sur cette portion de route actuellement à 90 km/heure. Il ajoute qu'il s'était déjà entretenu avec Monsieur LAMBERT, responsable du Territoire de Développement Local (TDL) de ce problème resté sans suite à ce jour.

Pierre GONTHIER intervient et précise que Monsieur PICOLLET a connaissance du dossier.

- Traversée du village : les écluses posées n'ont pas résolu le problème de vitesse. Il propose la mise en place de ralentisseurs comme à Vulmix qui semblent très efficaces. Pierre GONTHIER souhaite des devis afin de prévoir la dépense au prochain budget. Guy PELLICIER intervient pour qu'un dossier de demande de subventions soit constitué.

PARKING DU SEZALET

Pierre GONTHIER donne la parole à Guy PELLICIER : Celui-ci indique que les travaux de construction sont terminés ; 23 places de stationnement ont ainsi été créées. Les enrobés seront réalisés en 2018.

REUNION “ VOISINS VIGILANTS”

Pierre GONTHIER relate la réunion d’information relative aux mesures de sécurité à apporter pour éviter les cambriolages. Cette réunion a eu lieu le 05 décembre , en présence de la gendarmerie, de la police municipale, du maire de la commune de La Plagne Tarentaise et de quelques administrés.

Monsieur Gilbert PIROLLET a été désigné référent sur la commune de Valezan.

COMMISSIONS

Travaux : Guy PELLICIER indique :

- que la cheminée de l’école va être tubée suite à la mise en garde du ramoneur,
- que le déneigement dans la commune s’est bien déroulé ; il fait un point sur les différents axes déneigés.
- qu’à l’avenir chaque commune devra prévoir un emplacement pour stocker la terre lors des travaux car la plateforme de la communauté de communes ne peut plus en recevoir.

Tourisme : Bernard HANRARD informe que la table d’orientation a été installée et qu’elle sera habillée par un muret en pierre au printemps.

Il remercie Christian CLEYRAT de son aide pour le balisage des parcours de randonnées.

Il précise qu’un panneau d’affichage avec porte dépliants sera installé au parking du Sézalet.

Ressources Humaines : Pierre GONTHIER annonce qu’il a demandé à l’Asadac (cabinet de consultation) de faire un point sur la masse salariale de la commune depuis les dernières élections.

Il serait souhaitable que la masse salariale des services des communes soit regroupée en un seul compte sur La Plagne Tarentaise .

Pierre GONTHIER a également demandé une étude sur les salaires pour trouver un équilibre future entre les communes déléguées.

Enquête publique du PLU Valezan : Elle est programmée du 02 janvier au 05 février 2018. Le commissaire enquêteur assurera trois permanences : les 05 et 22 janvier 2018 et le 05 février 2018 de 10 heures à midi en mairie de Valezan.

QUESTIONS DIVERSES

Pierre GONTHIER fait circuler un planning d’astreinte aux élus pour mise à jour des permanences téléphoniques pour l’année 2018 .

Chantal BERTRAND intervient en précisant qu’elle s’était occupée des colis de Noël pour les 2 personnes résidentes en maison de retraite. Pierre GONTHIER la remercie.

Pierre GONTHIER rappelle les dates des prochains conseils communaux pour 2018. Ils continueront de se faire 15 jours avant les réunions des conseils municipaux de La Plagne Tarentaise.

Le Maire délégué,
P. GONTHIER

La secrétaire,
C. BERTRAND

